

Pour tout le monde



Prenez des photos du cadavre et du site



Si possible, géolocalisez-le



Prévenez un contact SAGIR du dpt

Je suis formé et équipé

Je collecte

(voir procédure détaillée)

Je ne suis pas formé ou équipé



Je ne touche pas le cadavre



Si possible, je le rends visible
(marquage du site avec un fanion par exemple)

Renseignez la **fiche Sagir** (ou transmettre les informations au contact Sagir)

Cadavre entier

Ou prélèvement de rate ou écouvillon ou os (voir fiche spécifique)

Je dépose au lieu de collecte le plus proche (voir carto ou demandez au contact Sagir)

Les prélèvements doivent être **déposés au plus vite** (dans les 24h)

A conserver au **froid positif**

En cas de mortalité suspecte : privilégier le dépôt **directement au laboratoire** par rapport à un point de collecte relais



Nettoyez (eau+savon)

vos chaussures et vos vêtements +/- les pattes de votre chien
+/- le bas de caisse de votre voiture



Pendant 48h, évitez tout contact avec les cochons ou sangliers vivants



CONTACTS DES INTERLOCUTEURS DEPARTEMENTAUX DU RESEAU SAGIR

Fédération Départementale des chasseurs:

Rémy CLEMENT = 06.87.45.64.67 / Cyril GENIN = 06.62.47.19.82

Service départemental de l'OFB:

Pierre-Yves COROMP= 06 70 81 78 95 / Thierry DAHIER = 06 47 93 30 86